

pas. La nouvelle tribune que le Sénat deviendra selon notre projet de réforme permettra de débattre ouvertement et de résoudre les litiges régionaux, mais exclusivement ceux qui peuvent surgir dans les champs de compétence fédérale. Nous ne prétendons pas que les divergences d'intérêts régionaux disparaîtraient pour autant. Nous pensons seulement que l'harmonisation de ces divergences et la réduction des tensions régionales s'en trouveraient facilitées, dans le cadre que nous allons définir.